

3^o Un troisième moyen de la cabale électorale et pratiqué sur une plus grande échelle, est le recours aux passions les plus dégradantes, surtout à l'intempérance : quelquefois même à des orgies dégoûtantes qui durent des semaines entières. On ouvre dans les différentes paroisses d'un comté, en ces circonstances, des débits gratuits de boisson, et l'on a la douleur de voir des citoyens respectables d'ailleurs, descendre à ce degré de bassesse et de honte, pour y aller non seulement boire, mais y faire des provision de boisson pour plusieurs mois.

4^o Enfin le dernier attentat contre la liberté de l'électeur, est l'achat et la vente du vote, soit directement, soit indirectement, marché dans lequel l'acheteur et le vendeur se déshonorent également. Car vendre sa voix, c'est une trahison contre le bien public, c'est une faute qui tend à abaisser le caractère d'un peuple ; c'est un moyen de favoriser un candidat que l'on juge indigne de son suffrage ; c'est exposer le pays à être mal gouverné ; c'est s'exposer au parjure.

Celui qui se vend devient l'esclave de celui qui l'achète ; et qu'aura-t-il à dire si cet acheteur d'esclaves le revend à son tour avec un bénéfice scandaleux ? car on cache avec un grand soin ce commerce infâme que la loi défend avec tant de sévérité. Qui pourrait dire aussi le nombre de parjures qui se font pour dépister les recherches de la justice à la poursuite de ces iniquités ? Qui oserait affirmer que la plus grande partie de ces sommes énormes ne vient pas de la bourse du peuple qui se laisse ainsi corrompre, et qui oserait lui donner l'assurance que ce n'est pas lui qui un jour en subira la peine.

Car c'est une des lois de la justice divine de punir l'homme par où il a péché.

C'est donc avec une grande raison que les archevêques et évêques de la province ont élevé la voix de nouveau pour condamner toutes ces prévarications, et qu'ils ont défendu ces actes criminels sous peine de péché et de cas réservés.

Nous avons la confiance que tous les citoyens sincèrement catholiques tiendront compte de ces grands avertissements, et observeront fidèlement les lois faites pour assurer la *liberté* et la *pureté* de leurs élections.